Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Restaurant, veuillez visiter :
bprestaurant.fr/annales-sujets-et-corriges

Gestion appliquée

Session 2006 • Code sujet : **U30** • Durée : **2 h 00** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Les soldes intermédiaires de gestion (2 questions) **Page 3**

2. Le contrat de travail (3 questions) **Page 6**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://bprestaurant.fr/assets/annales/bp-restaurant/U30 - Gestion appliquée/2006/BP Restaurant - U30 - Gestion appliquée - Session 2006 - 3-Sujet.pdf

1. Les soldes intermédiaires de gestion

À la fin de la première année d'activité du restaurant de Monsieur Souchi, les résultats 2006 doivent être comparés aux prévisions. Les données comptables et les événements de l'année servent à calculer les soldes intermédiaires de gestion et à commenter les écarts.

Question 1. Compléter le tableau des soldes intermédiaires de gestion en reportant les prévisions et les réalisations 2006, puis en calculant les différences en euros et, dans les cellules prévues, les différences en pourcentage de la prévision.

Les écarts se calculent ainsi : réalisation moins prévision. Le pourcentage est égal à l'écart divisé par la prévision, puis multiplié par 100. Les cases noires de l'annexe ne sont pas à compléter. Les montants sont en euros et les pourcentages sont arrondis au centième.

Soldes intermédiaires	Prévision 2006 (€)	Réalisation 2006 (€)	Différence (€)	Différence en %
Chiffre d'affaires HT	781 200	808 860	+27 660	+3,54 %
Achats consommés	195 300	226 482	+31 182	+15,97 %
Marge brute	585 900	582 378	-3 522	-0,60 %
Charges externes, loyer compris	144 000	146 526	+2 526	
Valeur ajoutée	441 900	435 852	-6 048	
Impôts et taxes	15 000	15 195	+195	
Charges de personnel	216 000	219 036	+3 036	+1,41 %
Excédent brut d'exploitation	210 900	201 621	-9 279	-4,40 %
Dotation aux amortissements	54 000	57 000	+3 000	
Résultat d'exploitation	156 900	144 621	-12 279	
Charges financières	33 938	33 938	0	
Charges exceptionnelles	0	4 500	+4 500	
Résultat de l'exercice	122 962	106 183	-16 779	-13,65 %

Annexe 3 complétée

TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION				
	Prévision 2006	Réalisation 2006	Différence en €	Différence en % de la prévision
Chiffre d'affaires hors taxe	781 200	808 860	+27 660	+3,54 %
- achats consommés	195 300	226 482	+31 182	+15,97 %
= Marge Brute	585 900	582 378	-3 522	-0,60 %
- charges externes (loyer compris)	144 000	146 526	+2 526	
= Valeur Ajoutée	441 900	435 852	-6 048	
- Impôts et Taxes	15 000	15 195	+195	
- Charges de Personnel	216 000	219 036	+3 036	+1,41 %
= Excédent Brut d'Exploitation	210 900	201 621	-9 279	-4,40 %
- dotation aux amortissements	54 000	57 000	+3 000	
= Résultat d'Exploitation	156 900	144 621	-12 279	
- charges financières	33 938	33 938	0	
- charges exceptionnelles	0	4 500	+4 500	
= Résultat de l'Exercice	122 962	106 183	-16 779	-13,65 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Résultat de l'exercice : 122 962 € prévus, 106 183 € réalisés, soit un écart de -16 779 € (-13,65 %).

Question 2. Commenter les différences constatées pour le chiffre d'affaires, les achats, la marge brute, les charges de personnel, l'excédent brut d'exploitation et le résultat de l'exercice.

Le chiffre d'affaires dépasse les prévisions grâce à la bonne fréquentation estivale. Les achats augmentent plus vite que les ventes : le document indique un coût matière de 28 % du chiffre d'affaires.

- **Chiffre d'affaires :** +27 660 € (+3,54 %), écart favorable.
- **Achats :** +31 182 € (+15,97 %), écart défavorable.
- **Marge brute :** -3 522 € (-0,60 %), conséquence de la hausse des achats.
- **Charges de personnel :** +3 036 € (+1,41 %), notamment en raison des heures supplémentaires effectuées l'été.
- **EBE :** -9 279 € (-4,40 %), pénalisé par la hausse des charges externes, dont l'énergie, et des charges de personnel.
- **Résultat de l'exercice :** -16 779 € (-13,65 %), également affecté par 3 000 € d'amortissements supplémentaires et 4 500 € de charges exceptionnelles liées à l'ancienne caisse enregistreuse.

Commentaires des écarts

Commentez les différences constatées sur :

- le chiffre d'affaires : ..... CA : +3,54 %, bonne fréquentation estivale .....
- les achats : ..... Achats : +15,97 %, coût matière 28 % du CA .....
- la marge brute : ..... Marge brute : baisse de 3 522 € .....
- les charges de personnel :..... Personnel : +3 036 €, heures supplémentaires l'été .....
- l'excédent brut d'exploitation EBE : -9 279 €, énergie et personnel en hausse .....
- le résultat de l'exercice : ..... Résultat : -16 779 €, amortissements et caisse .....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Activité en hausse, mais achats et charges plus élevés : marge brute, EBE et résultat de l'exercice en baisse.

2. Le contrat de travail

Le dossier compare des dispositions du droit du travail en Grande-Bretagne et en France à partir des connaissances du candidat et d'un document sur le droit anglais. Il porte notamment sur la période d'essai, le contrat écrit, les heures supplémentaires, les congés payés et le salaire minimum.

Question 1. À partir de vos connaissances et du document 3, compléter le tableau comparant la Grande-Bretagne et la France concernant la rémunération de la période d'essai, le caractère écrit du contrat de travail, la majoration des heures supplémentaires et la durée annuelle des congés payés.

En Grande-Bretagne, l'essai peut ne pas être rémunéré, le contrat écrit est remis après deux mois et les heures supplémentaires peuvent être payées sans majoration. Les congés durent quatre semaines par an. En France, l'essai est rémunéré et les heures supplémentaires sont majorées. Un CDI à temps plein n'exige pas toujours un contrat écrit ; certains contrats, comme le CDD, doivent l'être. Les congés payés durent cinq semaines.

Critère	Grande-Bretagne	France
Période d'essai rémunérée	Pas toujours	Oui
Contrat de travail écrit	Après deux mois	Pas obligatoirement pour un CDI à temps plein
Heures supplémentaires majorées	Pas obligatoirement	Oui
Congés payés annuels	4 semaines	5 semaines

Annexe 4 complétée

	Grande-Bretagne	France
La période d'essai est- elle rémunérée ?	Peut ne pas être rémunérée	Oui
Le contrat de travail est- il écrit ?	Après 2 mois	Pas toujours
Les heures supplémentaires sont-elles majorées ?	Pas obligatoiremen	Oui
Quelle est la durée annuelle des congés payés ?	4 semaines	5 semaines

✓ RÉPONSE À RETENIR

Grande-Bretagne : essai parfois non rémunéré, contrat écrit après deux mois, majoration non obligatoire, 4 semaines de congés. France : essai rémunéré, écrit non obligatoire pour un CDI à temps plein, heures majorées, 5 semaines de congés.

Question 2. Indiquer le point commun entre la France et la Grande-Bretagne depuis le 1er octobre 2005.

Depuis le 1er octobre 2005, le document indique des taux horaires minimums britanniques de 4,25 livres pour les moins de 22 ans et de 5,05 livres pour les plus de 22 ans. Il précise que ces taux sont l'équivalent du taux horaire du SMIC en France. Le point commun est donc l'existence d'un salaire minimum horaire dans les deux pays.

Réponse à la question 2

2. *Quel est le point commun entre la France et la Grande-Bretagne depuis le 01/10/05 ?*

Un salaire minimum horaire dans les deux pays.

.....

.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les deux pays disposent d'un salaire minimum horaire, les taux britanniques étant présentés comme équivalents au SMIC français.

Question 3. Expliquer ce que signifie l'expression « salaire net d'impôt » pour le salaire versé par l'employeur en Grande-Bretagne.

« Net d'impôt » signifie que l'impôt sur le revenu est prélevé directement sur le salaire avant son versement au salarié. Le document précise que cette retenue est effectuée à la source chaque mois et que son taux dépend du salaire annuel brut. La fiche de paie récapitule le salaire perçu et les taxes appliquées.

Réponse à la question 3

cette expression ?

.....

L'impôt sur le revenu est prélevé à la source chaque mois.

.....

.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'impôt sur le revenu est prélevé à la source avant le versement du salaire.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve U30 de Gestion appliquée du BP Restaurant, session 2006, dure 2 heures et a un coefficient 2. Les pages étudiées traitent de l'analyse des résultats d'un restaurant par les soldes intermédiaires de gestion et de la comparaison du contrat de travail britannique et français. Elles évaluent le calcul, l'interprétation des écarts et l'exploitation d'un document juridique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Marge brute = chiffre d'affaires hors taxes - achats consommés.
- Valeur ajoutée = marge brute - charges externes, loyer compris.
- Différence en % de la prévision = différence en euros / prévision × 100, lorsque le tableau demande ce calcul.
- Le document indique que l'impôt britannique sur le revenu est prélevé à la source sur le salaire, chaque mois.

Points de vigilance & attentes du jury

- Respecter l'ordre de calcul des soldes et reporter les montants dans les colonnes prévision et réalisation.
- Distinguer la différence en euros de la différence relative en pourcentage de la prévision.
- Justifier les commentaires d'écarts à l'aide des montants et des événements comptables fournis.
- Compléter les deux colonnes du tableau comparatif et distinguer les informations du document des connaissances demandées.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la différence en pourcentage de la prévision ?

Calculez d'abord la différence en euros entre la réalisation et la prévision. Divisez ensuite cette différence par la prévision et multipliez par 100. Conservez le signe obtenu et vérifiez que la cellule correspondante est prévue dans le tableau.

Q : Dans quel ordre calculer les soldes intermédiaires de gestion ?

Commencez par le chiffre d'affaires hors taxes et retranchez les achats consommés pour obtenir la marge brute. Poursuivez avec les charges externes, les impôts et taxes, puis les charges indiquées jusqu'au résultat de l'exercice.

Q : Le sujet indique-t-il un barème par dossier ?

Aucun barème ni nombre de points par dossier n'est indiqué sur les pages fournies. La durée officielle est de 2 heures et le coefficient de l'épreuve est 2. Organisez votre temps entre les calculs, les commentaires et les questions juridiques.

Q : Que signifie « net d'impôt » dans le document sur le droit britannique ?

Selon le document, l'impôt sur le revenu est prélevé à la source sur le salaire chaque mois, selon un taux lié au montant du salaire annuel brut. Le salarié reçoit donc son salaire après ce prélèvement.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bprestaurant.fr/assets/annales/bp-restaurant/U30 - Gestion appliquée/2006/BP Restaurant - U30 - Gestion appliquée - Session 2006 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Restaurant : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.